



Semaine du 2 au 8 juillet 2007 n° **178**

Sommaire

- **Chômage** : les chiffres officiels ne sont pas fiables
- **Cadres** : les seniors sont pessimistes sur leur évolution de carrière
- **Mobilité** : plus d'un quart des cadres a bougé en 2006
- **Fonction publique** : l'État embauche moins, mais les effectifs globaux progressent
- **Université** : l'Unef « regrette » la nouvelle augmentation des frais étudiants
- **IBM** : une union de syndicats dénonce la politique salariale du groupe
- **Radio France** : il faut sauver « La bande à Bonnaud »
- **Finances** : entre 2 500 et 3 000 suppressions de postes en 2008
- **Éducation nationale** : un budget prévisionnel à la serpe !
- **Éducation nationale** : les suppressions de postes interpellent les parents
- **Blocs opératoires** : il y a besoin d'infirmières spécialisées
- **Altran** : suppressions d'emplois pour réduire les coûts
- **« Travailler plus, pour gagner plus »** : le piège tendu aux salariés les plus qualifiés
- **Énergie** : ne changez rien ! Les tarifs vont exploser
- **Lu dans La Tribune** : où sont les jeunes ?

Édito

L'Université est aussi l'affaire du monde du travail

Le président Sarkozy sait qu'il a tout à craindre d'un mouvement étudiant à la rentrée universitaire et particulièrement d'une convergence entre les organisations syndicales de salariés et celles des étudiants comme lors de la lutte contre le Cpe. Les reculs obtenus sont une première atteinte. Les protestations de la communauté universitaire ont amené le gouvernement à infléchir son projet de réforme de l'université. Le vote très négatif du Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a pesé lourd. Cette instance représente les intérêts supérieurs du pays car elle est composée avec les forces vives, du Medef jusqu'aux confédérations de salariés en passant par les parents d'élèves et bien entendu, le monde universitaire. C'est donc l'ensemble de la société qui a rejeté le projet de loi du gouvernement, au grand dam du Medef. Reste qu'en dépit de ces reculs, la logique libérale du projet demeure et l'action pour une autre réforme est plus que jamais à l'ordre du jour. L'effort financier annoncé (5 milliards sur cinq ans) reste très insuffisant si

on le rapporte aux moyens consacrés pour les écoles d'ingénieurs et les grandes écoles. De même l'affirmation de l'excellence ne doit pas conduire à la sélection et à l'inégalité des universités entre elles et à la dévalorisation des diplômes. La Cgt et son Ugict affirment que l'université a besoin d'être réformée et ne sont pas partisans du statu quo. La Cgt a déposé auprès du gouverne-



ment un projet de réforme permettant notamment de garantir l'accès, l'égalité des chances et de réussite. Cela suppose une amélioration des moyens et conditions pédagogiques ainsi qu'une structure de l'université qui suive et accompagne chaque étudiant jusqu'à son insertion professionnelle. La Cgt propose aussi un encadrement de l'autonomie des universités en matière de contenus, finalités et validation des diplômes. L'offre de formation et des contenus professionnalisants à partir d'une évaluation régionale et nationale des besoins dans toutes les disciplines, dans un cadre paritaire impliquant notamment les organisations syndicales de salariés. Un cadrage national doit permettre l'af-

fichage des formations et diplômes auprès des étudiants et des employeurs et leur garantir une valeur nationale. C'est ainsi que la Cgt est opposée à « l'autonomie des universités », mais favorable à « l'autonomie de l'université ». Le projet de loi vise à accroître la part des budgets extérieurs : fondations, entreprises, régions... C'est la certitude d'un développement d'inégalités territoriales, dans l'offre de formation pilotée par des considérations et des intérêts externes aux enjeux de l'enseignement supérieur. La Cgt propose une loi budgétaire quinquennale de financement pour assurer des financements publics, durables, et une offre de formation cohérente au plan national et des territoires. Ce sont là quelques unes des propositions versées au débat par la Cgt. Elles seront notamment débattues lors des Assises de l'Enseignement Supérieur organisées à partir du 2 Juillet et jusque fin 2007.

Chômage

Les chiffres officiels ne sont pas fiables

Le passage des chiffres du chômage sous le « cap symbolique » des 2 millions de demandeurs d'emploi en mai, avec un taux ramené à 8,1 %, a été salué par la nouvelle ministre de l'Emploi, Christine Lagarde, alors que vient de s'engager un examen sur le calcul, contesté, du chômage. « Les chiffres officiels du chômage ne sont plus des indicateurs fiables », a déclaré vendredi 29 juin le secrétaire général de la Cgt sur Rmc. Bernard Thibault avance le chiffre de « cinq millions ». Selon la Cgt, la nouvelle baisse enregistrée dans les chiffres officiels du mois de



mai est notamment liée à « une augmentation des radiations ou des personnes dispensées de recherche d'emploi » et en réalité, « il y a cinq millions de personnes au chômage ou en sous-emploi ». « Les chiffres sont déjà contestables en soi » mais en plus « ils ne permettent pas d'apprécier la qualité des emplois » a-t-il souligné. « L'une des caractéristiques de ceux qui retrouvent du travail est que ce sont des emplois d'une durée de moins de six mois », et pour B.Thibault, il y a en fait « une explosion de la précarité et de l'instabilité de l'emploi ».

Cadres

Les seniors sont pessimistes sur leur évolution de carrière

Dans son enquête annuelle « Mobilité » publiée jeudi 28 juin, l'Association pour l'Emploi des Cadres note que passés 55 ans, les cadres sont plus pessimistes sur leur évolution de carrière et injustement victimes d'un « jeunisme fortement ancré dans les mentalités ». Sur plus de 2 millions de cadres, 26 % sont nés en 1957 ou avant, alors que 50 % sont dans la tranche des 35-49 ans et 24 % des moins de 35 ans. Moins féminisé, moins diplômé, ce groupe est surreprésenté dans l'industrie (mécanique, électronique, énergie-matériaux), dans les services aux entreprises (banque, assurance, immobilier) et dans les autres services (santé, enseignement, recherche). Les cadres de 50 ans et plus sont aussi nombreux que leurs cadets à déclarer faire des heures supplémentaires (84 %), arriver tôt ou partir tard (98 %). Ils déclarent à 75 % emporter du travail à la maison le soir et le week-end, à 53 % travailler pendant leurs congés et seulement 55 % prennent toutes leurs Rtt.

Mobilité

Plus d'un quart des cadres a bougé en 2006

Plus d'un quart (28 %) des cadres ont changé de poste ou d'employeur en 2006, alors que les départs en retraite ont augmenté pour cette catégorie de salariés, selon l'enquête annuelle publiée jeudi 28 juin par l'Association pour l'emploi des cadres (Apec). Cette proportion a augmenté de 10 points par rapport à 2005. 22 % ont connu un changement à l'intérieur de la même entreprise (contre 13 % en 2005), 6 % ont changé d'entreprise (5 % en 2005), 2 % ont perdu leur emploi (idem) et 2 % - soit environ 60 000 cadres - sont devenus inactifs (1 % en 2005).



Fonction publique

L'État embauche moins, mais les effectifs globaux progressent

Selon le rapport annuel de la fonction publique 2006-2007, l'État recrute de moins en moins, avec un niveau d'embauche en 2005 au plus bas depuis sept ans, alors que les effectifs globaux des trois fonctions publiques ont continué de progresser grâce à la progression des embauches des collectivités territoriales et des hôpitaux. Fin 2005, la fonction publique employait 5,18 millions d'agents, soit un salarié sur cinq. Près de la moitié appartient à la fonction publique d'État (2,54 millions), 31 % à la fonction publique territoriale (1,61 million) et 20 % à la fonction publique hospitalière (1,02 million). 15 % des agents, soit 766 000 personnes, sont des contractuels.

Université

L'Unef « regrette » la nouvelle augmentation des frais étudiants

Le syndicat étudiant dénonce les augmentations « qui vont encore alourdir cette année le coût de la rentrée étudiante ». Il évoque notamment l'augmentation de 1,7 % des droits d'inscription à l'université, fixée vendredi par arrêté ministériel. Ces droits d'inscription avaient augmenté de 4,9 % en



moyenne en 2006 et de 4 % en moyenne en 2005. Cette augmentation intervient alors que le gouvernement envisage d'augmenter la cotisation au régime étudiant de Sécurité sociale de trois euros (1,6 %) et le prix du ticket de restaurant universitaire de 0,5 centime (1,82 %).

IBM

Une union de syndicats dénonce la politique salariale du groupe

Les syndicats d'Ibm d'une quinzaine de pays ont dénoncé mercredi 27 juin la politique de rémunération « discriminante » du groupe informatique, lors de la septième conférence internationale de l'Iwis (Ibm workers international solidarity) au siège de la Cgt à Montreuil. La politique de rémunération du groupe décidée à Armonk (siège du groupe dans l'État de New York aux États-Unis) « ne prend pas en compte la qualification mais le niveau du poste occupé » ainsi que « la performance du salarié », a expliqué Michel Perraud (Cgt), lors d'une conférence de presse. Or l'évaluation de la performance est basée sur des critères « subjectifs » qui tiennent « au type de relation entre le salarié et son management », selon lui. Ce système entraîne de « grandes différenciations » et des « discriminations » entre les salariés, a souligné Jean-Michel Daire, délégué syndical Cfdt d'Ibm France. L'Iwis envisage de mettre en place « des actions communes » dans les mois à venir pour « contrer Ibm et l'obliger à négocier un minimum de droits », a-t-il ajouté, précisant que le groupe négociait avec les syndicats « uniquement dans les pays où c'est obligatoire ». Davide Barillari, du syndicat italien Rsu a notamment évoqué une « campagne mondiale fondée sur les droits des travailleurs d'Ibm ». L'Iwis est née en 1984 à l'initiative de syndicalistes japonais et compte dans ses rangs la Cgt et la Cfdt d'Ibm France.



Radio France

Il faut sauver « La bande à Bonnaud »

L'antenne de France Inter a été perturbée jeudi 28 juin par une grève de 24 heures à l'appel des syndicats Cgt et Sud pour protester contre la suppression à la rentrée d'un magazine culturel, « La bande à Bonnaud ». La direction veut supprimer ce magazine culturel diffusé en semaine de 16 h 30 à 18 h dont les taux d'audience sont, selon elle, décevants.

Finances

Entre 2 500 et 3 000 suppressions de postes en 2008

Le gouvernement devrait supprimer plusieurs milliers de postes aux Finances en 2008. Couvrant une période de trois ans (2006-2008), des contrats pluriannuels prévoient, pour 2008, « entre 2 500 et 3 000 » suppressions de postes aux Finances, dont 1 370 à la Dgi (calcul et contrôle de l'impôt) et 970 à la Dgcp (recouvre-

ment de l'impôt sur le revenu, taxes d'habitation et foncière). M. Woerth « s'inscrit dans la logique gouvernementale du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite », dénonce Christophe Delecourt, de la Cgt-Finances qui estime que les suppressions de postes aux Finances se situaient « même au-delà de cet objectif ».

Éducation nationale

Un budget prévisionnel à la serpe !

Le Président Sarkozy affirmait lors de l'entrevue avec la Ferc-Cgt, le 11 juin 2007 que « la réussite de l'école va bien au-delà des questions de recrutement et de moyens », en rappelant que les départs en retraite ne seront pas tous remplacés dans l'Éducation. Après les 5 000 emplois supprimés en 2007, Xavier Darcos son ministre de l'Éducation annonce les nouvelles coupes claires prévues au budget 2008 avec 10 000 suppressions d'emplois. Ce chiffre comprendrait d'une part, les personnels enseignants et d'autre part les emplois de vie scolaire (Evs), supprimés à hauteur d'un contrat sur deux. Cela alors que 20 000 élèves supplémentaires sont annoncés pour la rentrée 2008. « En fait, au mépris des besoins réels c'est bien le plus grand plan social déjà en cours depuis



cinq ans que Sarkozy et son gouvernement comptent amplifier lors de leur mandature », dénonce la Ferc-Cgt qui appelle « les personnels à organiser la mobilisation face aux projets budgétaires de casse de l'emploi, d'aggravation des conditions de travail, et pour les personnes comme pour les usagers, de remise en cause du système éducatif ». « Si ces annonces se confirment, la Fsu fera tout pour organiser la riposte la plus unitaire possible », a prévenu son secrétaire général, Gérard Aschieri. Pour leur part, les chefs d'établissements du Snpden-Unsa ont prévenu vendredi 29 juin que si l'annonce par Xavier Darcos de la suppression de 10 000 postes au budget 2008 précédait « le débat sur l'avenir du système éducatif », ils participeraient à « la riposte » du monde de l'éducation.

Éducation nationale

Les suppressions de postes interpellent les parents

Dans un communiqué, la Fcpe, majoritaire, a demandé « au gouvernement des explications » sur les suppressions d'emplois prévues au budget 2008. « Comment le gouvernement peut-il, comme il l'a annoncé, lutter contre l'échec scolaire, améliorer la scolarisation des enfants handicapés, organiser les études dirigées le soir, tout en supprimant cette année encore plusieurs milliers de postes ? ». La Fcpe a regretté que « les moyens ne soient pas mis au service des projets » et s'est dit « dubitative sur la mise en oeuvre des projets annoncés et la réelle amélioration du système éducatif ». De son côté, la Peep (plutôt classée à droite) a assuré lors d'une conférence de presse que « si ça ne change pas le taux d'encadrement des élèves, on ne va pas s'en mêler ». « On sait que l'État doit faire des économies », a rappelé Anne Kerkhove, présidente de la fédération.

Blocs opératoires

Il y a besoin d'infirmières spécialisées

L'Ufmict-Cgt condamne les propositions de remplacer les infirmières de blocs opératoires par des « techniciens de blocs » plus vite formés. La Cgt réaffirme l'exigence de la profession : avoir des infirmières de blocs opératoires diplômées d'État (Ibode) pour une prise en charge optimale de la personne opérée. « Une opération chirurgicale ne se résume pas à une série d'actes techniques. La mission des infirmières de blocs est d'accueillir une personne qui va subir un acte opératoire. Cela nécessite la maîtrise d'une démarche en soins et de larges connaissances théoriques et pratiques pour assurer la sécurité dans les domaines de l'asepsie, de la matérieo-



vigilance, de l'hémo-vigilance de la pharmacologie... », souligne l'Ufmict-Cgt. « Au moment où s'exprime de plus en plus fort la reconnaissance des qualifications à Bac + 3, 4, 5 et le besoin d'une formation universitaire des professions paramédicales afin de maîtriser l'exercice professionnel, le gouvernement voudrait réduire ces professionnels à de simples exécutants d'actes », s'inquiète l'Union fédérale des médecins, ingénieurs, cadres et techniciens de la Fédération Cgt santé et action sociale. Celle-ci « appelle l'ensemble de la profession à se mobiliser pour maintenir le niveau de qualification nécessaire à une prise en charge de qualité et en toute sécurité ».

Altran

Suppressions d'emplois pour réduire les coûts

Le groupe français de conseil en technologies Altran procèdera « sûrement » à des « suppressions d'emplois » dans le cadre de son plan de réduction des coûts, a indiqué vendredi à l'Afp le président de son directoire, Yves de Chaisemartin. Lors de l'assemblée générale du groupe, ce dernier a rappelé son objectif de ramener de 28 % à 25 % du chiffre d'affaires le poids des frais généraux, soit 45 millions d'euros d'économies, d'ici à 2009.



« Travailler plus, pour gagner plus »

Le piège tendu aux salariés les plus qualifiés

Avec le projet de loi « travail, emploi, pouvoir d'achat » portant sur le dispositif d'exonération fiscale et sociale des heures supplémentaires, le slogan « travailler plus, pour gagner plus » s'avère bien un leurre pour de très nombreux salariés, notamment ceux de l'encadrement. Pour l'Ugict-Cgt, « le dispositif gouvernemental est inacceptable pour tous les ingénieurs, cadres et techniciens » (y compris ceux au forfait en jours, même avec une majoration de 25 % du salaire pour les jours travaillés au-delà de ce plafond de 218 jours). Le champ d'application des forfaits en jours doit en effet être ramené aux seuls cadres répondant strictement aux conditions d'autonomie dans l'organisation du temps de travail. La notion même de forfait en jours sans référence horaire doit être revue. Ce dispositif a été condamné en 2005 par le comité européen des droits sociaux, car il permet



une durée trop longue du travail : 13 heures par jour ! Quel que soit le type de forfait, le droit à un décompte horaire permettant d'éviter les heures supplémentaires non payées doit être reconnu. Une évaluation de la charge réelle de travail des ingénieurs, cadres et techniciens s'avère indispensable dans toutes les entreprises et administrations, où beaucoup d'heures supplémentaires réalisées ne sont pas payées. Enfin ce projet de loi ne répond pas à la question du pouvoir d'achat. La reconnaissance et le paiement des qualifications par les employeurs sont plus que jamais à l'ordre du jour : le salaire c'est le paiement de la qualification dans un temps de travail défini. Soumis le plus souvent aux seules augmentations liées à l'atteinte d'objectifs individualisés, les cadres ne veulent plus être écartés des augmentations générales.

Énergie

Ne changez rien ! Les tarifs vont exploser

Plusieurs syndicats et associations dont Attac et la Fondation Copernic ont lancé jeudi un « cri d'alerte » pour « attirer l'attention » du consommateur sur les effets « pervers » de l'ouverture du marché de l'énergie à la concurrence le 1^{er} juillet. La confédération syndicale des familles (Csf) tout comme l'Indecosa-Cgt conseillent aux consommateurs de « ne surtout rien faire » et de ne pas changer de contrat dans le cadre de l'ouverture des marchés de l'énergie à la concurrence le 1^{er} juillet, au risque de voir leur facture grimper. Le secrétaire général de la Cgt, Bernard Thibault, a recommandé vendredi aux consommateurs de conserver leurs tarifs régulés Edf-Gdf, et prédit « une explosion » des tarifs d'ici cinq à six ans. « Lorsque la Cgt se mobilisait contre l'arrivée de la concurrence dans l'énergie, on nous taxait de corporatisme étroit, ou de vouloir défendre des avantages professionnels n'ayant plus lieu d'être. Aujourd'hui, on voit ce qu'il est : non seulement, ce n'est pas un bienfait, mais cela va être une catastrophe économique, financière et sociale », a ajouté Bernard Thibault. L'arrivée de la concurrence est selon lui « d'autant plus critiquable » en France que « nous avons des entreprises publiques performantes, et l'énergie la moins coûteuse d'Europe », grâce aux investissements dans le nucléaire.



Lu dans *La Tribune* le 20-06-2007

Où sont les jeunes ?

Le dernier LivreVert de la Commission européenne dresse un constat implacable : les entreprises européennes devront faire face à une pénurie de sept millions de jeunes salariés entre 2010 et 2030, soit une baisse de 16 % dans la classe d'âge des 15-24 ans. Avec des carences déjà visibles dans certaines sociétés de services et dans le Btp, la France ne sera pas épargnée. À l'avenir, les entreprises devront accueillir des jeunes ne disposant pas forcément de la qualification requise, et elles devront en conséquence concéder un effort sensiblement plus important en matière de formation. La mobilité s'impose à toutes les catégories, pour des motifs bien différents toutefois. Les jeunes peu qualifiés, qui occupent des postes sous-payés et où les conditions de travail sont négligées par les dirigeants, sont interchangeables et changent rapidement d'employeur. À l'inverse, ceux qui disposent d'un fort capital scolaire n'acceptent pas n'importe quelles conditions et savent se montrer critiques à l'égard de leur encadrement. Ils sont plus enclins à se tourner rapidement vers de nouvelles aventures. Aujourd'hui, rares sont les entreprises qui ont saisi la dimension de ce choc démographique. Elles sont souvent mal préparées et connaissant peu les dispositifs préventifs à mettre en place.

